



# Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

## AIDES

# La gratuité des manuels scolaires pour les lycéens (secondes et premières)

### Publics concernés

Lycéen

### Domaines secondaires

Education, Lycées

### Date de fin de publication

31 décembre 2019

La Région Nouvelle-Aquitaine prend en charge le coût du renouvellement des manuels scolaires dans le cadre de la réforme du Baccalauréat et les met à disposition des élèves dans le cadre d'un système de prêt.

## Échéances

Pour les élèves entrant en classes de Seconde et Première générale et technologique : dépôt des demandes pour bénéficier de l'aide sur un site dédié **courant septembre 2019** et jusqu'au 31 décembre 2019

## Objectifs

Permettre aux élèves et à leur famille de ne pas supporter le coût du renouvellement des manuels scolaires.

## Bénéficiaires

Les élèves entrant en classe de Seconde et de Première, filière générale et technologique, scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat d'association avec l'Etat.

## Modalités

### **Elèves scolarisés dans un établissement public :**

demande en ligne à effectuer partir de septembre 2019 ;  
remise d'un e-coupon d'une valeur équivalente à 200 € pour retirer les manuels directement auprès d'un opérateur économique référencé (ex : libraire) ou d'un intervenant territorial partenaire de la Région(ex : association de parents d'élèves).

### **Elèves scolarisés dans un établissement privé sous contrat :**

La subvention sera directement versée à l'établissement qui vous remettra vos manuels scolaires.

## Correspondants

Plateforme téléphonique

05 49 38 49 38